

Réf: Dossier 291007

## Avis de constitution

### SOCIETE « FAP IVOIRE »

Siège ABIDJAN COCODY-2 PLATEAUX ANGRE 7e  
tranche, Lot 2785, Ilot 232

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 20/01/2024, et enregistrés au CEPICI le 01/02/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « FAP IVOIRE »

Objet :

- Exploitation et gestion des domaines des fermes et domaines agricole;
- Création, exploitation et le développement d'unités agro-pastorales;
- Réalisation des travaux d'ingénierie et toutes prestations nécessaires à la création d'installation agropastorale;
- Commercialisation de toutes productions animales et agricoles;
- Commercialisation d'équipements en matériels agricoles et élevage;
- Formation et encadrement, Construction de terrains agricoles et établissements agropastoraux.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée, et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 5,000,000 F CFA divisé en (500.0) Parts

Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 500 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN COCODY-2 PLATEAUX ANGRE 7e tranche, Lot 2785, Ilot 232

Dirigeant(s) M KONE GNINKERE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-02466 du 18/03/2024 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°14316/GTCA/RC/2024 du 18/03/2024

